

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OMNIBUS paraît tous les Mercredi et Samedi de chaque semaine et se vend dans les rues pour trois sous; on reçoit aussi des abonnements au prix de une piastre et demie par année, les six premiers mois payables d'avance.

On ne recevra pas d'abonnement pour moins de six mois.

On reçoit aussi des annonces

L'OMNIBUS

JOURNAL POUR TOUS.

Bureaux d'administration, 25 rue Saint-Vincent.

Toutes lettres non affranchies seront rigoureusement refusées.

Toutes lettres, correspondances ou communications quelconques devront être adressées à SENECA & FRANK, imprimeurs-éditeurs.

L'OMNIBUS est en vente chez les principaux libraires de cette ville.

Montréal, Mercredi, 10 Octobre 1860.

AVIS.

Quelques personnes qui reçoivent notre journal depuis son apparition, c'est-à-dire depuis bientôt 3 mois, pensent seulement maintenant à nous le renvoyer.

Nous les prévenons que nous n'accepterons plus aucun renvoi, à moins qu'on nous fasse parvenir en même temps le prix de l'abonnement de 6 mois, chose qui nous paraît excessivement juste, car nous ne pourrions souffrir pendant trois mois, notre journal à qui que ce soit, pour qu'ensuite il lui prenne fantaisie de nous dire qu'il n'y souscrit pas.

Projet de Règlement tendant à augmenter les taxes sur l'eau.

Tout le monde conviendra que c'est une excellente chose d'avoir l'eau dans les conditions où elle est maintenant fournie par la Corporation.

Qui est-ce qui regrette aujourd'hui parmi nous, le régime du porteur d'eau? En été, il était supportable, mais en hiver, il faisait le désespoir de la ménagère, car souvent sa cuisine se faisait attendre au grand détriment du mari qui ne peut et ne doit souffrir aucun retard dans ses heures de repas!

Le porteur d'eau dont le service se faisait attendre, était une vraie calamité pour la famille et tous les consommateurs, qui ne manquaient pas de le charger de malédictions toutes les fois qu'il les désappointait!... Il nous est arrivé plus d'une fois d'être témoin oculaire de scènes plus burlesques que pittoresques dans lesquelles la victoire était toujours chaudement disputée de part et d'autre. En effet le porteur d'eau arrivait toujours justement à l'heure où la ménagère venait de tout ranger dans sa maison et de plus il n'était pas rare de voir à sa suite le ramoneur, véritable peste, pour le foyer domestique, demander impérieusement à exercer son état, sous peine d'amende. Heureusement, la Corporation a fait disparaître le premier; qui maintenant nous débarrassera du second?...

"Comme on trouve ça bon, me disait encore l'autre jour, une gentille ménagère, *aux doux yeux*, d'avoir l'eau dans sa maison; c'est une véritable providence, et je ne puis me lasser de reconnaître l'utilité d'un pareil bienfait. — Madame, vous avez raison, lui répondis-je, car pour l'usage que vous en faites, c'est pour vous une grande économie dans votre maison et une douceur qui ne vous fera, je pense, jamais regretter le porteur d'eau?"

"A la peine de payer le double du prix, je préférerais encore avoir affaire à la Cor-

poration et mon mari aussi, s'empresse-t-elle d'ajouter."

Notre aqueduc n'a pas seulement l'avantage de faire parler ainsi les jolies femmes, mais rend encore un service immense aux propriétaires en général qui ont été si longtemps exposés aux résultats épouvantables de l'incendie. Depuis quelques années, les assurances réduisent considérablement leurs taux, et ce nouveau bénéfice pour le propriétaire est dû uniquement à la présence de notre aqueduc. Les grands feux sont maintenant très rares et nous n'entendons plus parler que de fausses alarmes ou de commencements d'incendie, maîtrisés à l'instant même par nos vigilantes et actives compagnies de pompiers, en sorte que, dans des cas de ce genre, le voisin n'est pas même exposé! Il serait facile de citer ici plusieurs exemples à l'appui de notre avancé. Mais nous n'apprendrions là rien de nouveau à nos lecteurs, et nous savons que dans ce cas, leur propre expérience peut encore mieux leur servir, qu'à nous!

Il ne faut pas être versé bien profondément dans les sciences spéculatives pour comprendre les services que rend et est appelé à rendre notre aqueduc.

La difficulté existe ailleurs; et l'on se demande si autant d'avantages retirés d'un aqueduc rapporterait jamais à la ville un revenu suffisant pour atteindre le chiffre extravagant que cet aqueduc a coûté?

Dans les circonstances actuelles, les finances de la Corporation ne peuvent pas être administrées par des hommes plus habiles et plus dévoués que ceux qui en sont chargés, mais ils ne sont pas les maîtres ni les auteurs des engagements qui ébranlent aujourd'hui le crédit de la ville, et si le public est souvent témoin des efforts que ces hommes de cœur font pour vaincre les difficultés, il ne doit pas murmurer, mais se prêter au même but et défendre la même cause. Il ne peut plus être question d'emprunter pour payer et comme la dette est là, il faut y faire face, bon gré mal gré. Notre aqueduc dépense actuellement £40,000, et ses recettes ne donneront jamais plus de £27,000 — laissant un déficit de £13,000 qu'il faut à tout prix combler au moyen de 19,000 locataires d'eau.

L'on peut s'imaginer facilement que ce déficit est un pénible fardeau imposé aux finances de la ville, et l'on ne doit pas s'étonner si la Corporation travaille en ce moment à trouver un moyen pour remédier à un semblable embarras.

Aussi, le Comité des Finances doit donner ce soir un avis de motion devant le Conseil pour soumettre un projet qui consiste tout simplement à augmenter le tarif actuel de 50 pour cent. D'après les renseignements que nous avons pu nous procurer, il paraîtrait que l'augmentation serait supportée par les loyers

de \$100 et au delà, en sorte que les classes moyennes n'en souffriraient point. Par exemple un loyer de \$120 paie aujourd'hui au département de l'eau \$9 — un loyer de \$140, \$10. C'est-à-dire que le tarif actuel augmente d'\$1 par \$20, au lieu que d'après le nouveau, il augmentera d'\$1 de \$10 en prenant pour base \$100. Ainsi un loyer de \$110 paiera \$9, \$120 \$10, etc.

L'on calcule que ce projet pourrait produire une augmentation d'à peu près £16000. Il y aura à déduire de ce montant les frais de collection et ensuite les pertes probables.

Il est certain que ce système rencontrera des obstacles dans le conseil, et, pour notre part, nous regrettons que l'espace ne nous permette pas de le discuter dans ce numéro.

Une personne fort compétente et dont nous respectons l'autorité, nous a fait part d'un autre système. Que le tarif soit augmenté de 25 par cent, prenant toujours pour base le même loyer comme par le passé \$40, et l'on atteindra pour résultat une augmentation d'à peu près £6,900.

Ensuite que l'on applique la loi qui permet d'imposer 3d dans le £ sur tout propriétaire de maison seulement et sur le loyer, l'on aura une nouvelle augmentation d'à peu près £8,000. Ce dernier système, comme on le voit, ne sera pas aussi productif que le premier mais sera moins lourd. Ainsi par exemple en augmentant de 25 par cent, un loyer de \$40 paie actuellement au département de l'eau \$5, un loyer de \$60, \$6, etc., c'est-à-dire augmente d'1 piastre par 20 piastres.

D'après le nouveau tarif, un loyer de 40 piastres paierait 5 piastres d'eau, un loyer de 55 piastres, 6 piastres, etc., c'est-à-dire augmenterait d'1 piastre de 15 piastres en 15 piastres.

Quant à la loi de 3d dans le £, elle est parfaitement juste, car maintenant qui retire le plus d'avantages de notre aqueduc, du propriétaire ou du locataire? Evidemment c'est le premier qui peut avoir un grand nombre de propriétés et qui cependant est chargé au même taux que le locataire qui ne paie que pour lui seul. Au lieu que l'autre est d'abord protégé, plus ses propriétés, et sans charge extra. Et si les assurances réduisent leurs primes, c'est encore au profit du propriétaire et toujours aux dépens de notre aqueduc. Ce système nous paraît beaucoup plus équitable que le premier, mais comment pouvons-nous donner des conseils aux grands, nous qui sommes si petit!

FRIDOLIN.

— Il y aura séance du Conseil-de-Ville ce soir. Entre autres choses, nous voyons sur les ordres du jour que le conseil statuera sur le mérite de la demande faite par M. le recorder Sexton, qui, à l'occasion de la visite du Prince de Galles avait voulu, lui

aussi, se faire beau et conséquemment s'était commandé une magnifique robe de soie et un splendide chapeau à claques. Pas du tout orné de plumes... comme en portent nos dames. "Le maire et le greffier ont fait payer leurs costumes par la Corporation; moi aussi, je dois avoir le droit d'en faire autant," s'est dit M. Sexton. Nous croyons, nous, tout le contraire et désirons même fort que le recordier soit obligé de payer, de sa poche, la note de son tailleur.

C'est réellement juste. La ville paie largement des fonctionnaires et elle devrait encore payer leurs tailleurs. Mais, envoyez donc votre épicière, votre boucher, votre blanchisseuse, votre barbier, votre propriétaire et tout le bataillon, toucher leurs comptes au bureau du trésorier. Envoyez-les; vous verrez, par exemple ce qu'on leur répondra.

NEMO.

Silhouettes de Police Correctionnelle.

Le Témoin verbeux, mais obscur.

Le président.—Dites ce que vous savez. Madame Giberne.—Voilà la chose. C'est M. Cheval qui a commencé avec M. Javaut... que c'était madame, dont monsieur n'était pas chez lui... qu'il lui a dit de lui renvoyer sa lampe qu'elle avait à lui et autres sottises... Vra tout ce que je sais, avec une gifle de l'un à l'autre.

Le président.—Nous n'avons rien compris. Madame Giberne.—Ca ne m'étonne pas... dont c'est une affaire auquel je n'y comprends rien moi-même.

Le président.—Enfin, avez-vous vu Javaut frapper Cheval et sa femme?

Madame Giberne.—D'abord qu'il leur-z-a dit de lui renvoyer sa lampe et autres sottises... que c'était madame dont monsieur n'était pas chez lui... qu'il a insulté les époux Cheval... pas lui... madame Javaut qui a dit: renvoyez-moi ma lampe et encore d'autres sottises et une gifle à l'autre.

Le président.—Vrai? Madame Giberne.—Ah! je ne sais pas, je n'ai pas vu.

Le président.—Nous vous écouterions pendant une heure que nous n'en saurions pas davantage. Allez vous asseoir.

Les petites misères d'un locataire.

LE PROPRIÉTAIRE.

A tout seigneur, tout honneur!

Au propriétaire, au possesseur du pâté de maisons, la priorité!

Salut à l'honneur qui a fait son chemin dans la charcuterie ou dans le commerce du dégras!

Salut à l'homme qui me concède deux mètres carrés de terrain, moyennant la faible rétribution de cinq cents francs par an, et me donne, en échange, un autographe, plus ou moins lisible, que je paye beaucoup plus cher que je n'achèterais celui de Molière ou de Fieschi!

L'état-major d'une maison se compose ordinairement du propriétaire, du principal locataire et du portier.

Le propriétaire serait un homme comme les autres, mais la possession de la pierre du taille change entièrement son caractère; il serait bossu, qu'on contemplant son amas de platras,

il se figure être parfaitement droit. Il désire que son portier ne lui parle qu'à la troisième personne, et il ne rit que lorsqu'il vient voir chez la fleuriste du cinquième si son papier a besoin d'être renouvelé... Gredin!

Si vous payez exactement votre terme, le propriétaire vous salue avec la main lorsqu'il vous rencontre; si vous ne le payez qu'à la fin du mois, au lieu de le serrer le quinze, il commence à vous regarder comme un malfaiteur; mais si vous êtes en retard d'un terme, il vous donne congé par huissier et vous cite dans tout le quartier comme un homme ayant des idées subversives.

Il y a des gens qui detestent les propriétaires moi, je les aime.

Le mien surtout, un gros père! connaissant à fond le prix du ciment romain, mais ne pouvant signer qu'en faisant sa croix. Il est abonné à la Patrie, comme tout propriétaire doit l'être, il fait quelques opérations à la bourse et n'argmente ses locataires qu'à chaque terme.

En physique, le propriétaire est vilain. Voici comment Geoffroy Saint-Hilaire Pa dépeint: —Sa face est large, colorée et ornée assez souvent de verrues qui semblent être de nouvelles petites têtes greffées sur la sienne, son nez est petit; sa bouche éternelle est armée de dents plus ou moins cariees; le tout protégé par deux formidables rebords de chair humaine qu'on appelle lèvres chez les autres personnes.

Au moral, le propriétaire est encore plus laid. Sa devise est: "Gros sous et bâtieses?" Son cœur est en zinc galvanisé, et s'il a des enfants, c'est par erreur.

Il y en a de bons cependant, j'en ai vu jusqu'à cinq, et je suis bien sûr que le restant n'est méchant que par la fréquentation des portiers.

Rien n'est plus facile que de devenir propriétaire; presque tous les Auvergnats le sont. Le plus difficile, c'est de pouvoir fixer le premier sou qui sert de piedestal à la colonne monétaire amassée au détriment de votre corps et de votre esprit.

En terminant, nous ne pouvons que citer un fait qui dépendra mieux que nous ne pourrions le faire le caractère du propriétaire.

En 1848, on avait pris l'habitude de payer son terme avec un petit drac, eau sur lequel on inscrivait ceci: *Honneur au propriétaire, terme de juillet*. Un propriétaire recelaient volontenir tête et ne pas faire comme ses collègues; il voulait braver la tourmente révolutionnaire, comme dit le *Constitutionnel*, et ne pas faire grâce d'un radis à ses locataires.

Aussi, quand vint l'époque fatale et qu'il vit arriver le petit drapeau, il tint bon et renvoya la bande.

Mais ça ne pouvait pas se passer comme cela; les plus terribles de la députation voulurent le pendre, d'autres le fusiller; bref, ils convinrent de lui faire prendre seulement un bain dans le puits qui décorait la cour de son immeuble.

Ce projet une fois adopté, l'héroïque des meneurs empoigna notre homme et le descendit sur son dos dans la cour, et là, lui dit: "Monsieur Bernard, tu n'as pas voulu faire une bonne action... tu n'as pas de cœur... avoue que tu es un saligot!"

Bernard résista et ne voulut pas se dire de sottises. Alors le supplice commença; on empoigna notre homme, on le lia et on le descendit dans le puits.

Bernard avait bien envie d'avouer, en sentant l'eau qui lui gagnait les genoux; mais il tint encore sa bouche fermée...

La corde fut descendue, et notre homme, sentant le liquide envahir les poches de gilet, fit un effort suprême et s'écria, rouge de rage et de colère:

"Bernard est un saligot!..."

E. SIMON.

FAITS DIVERS.

—Le *Leader* de Toronto annonce que le gouverneur-général partira pour l'Europe, le 18 courant, avec le Prince de Galles et qu'il reviendra dans deux mois. Espérons pour le Canada qu'il nous dispensera d'un nouveau règne. En attendant, nous lui criions de toutes nos forces:

Bon voyage M. Dumolet!

—Une assemblée publique d'orangistes a été dernièrement tenue à Toronto. Il s'agissait de blâmer solennellement la conduite du Duc de Newcastle à l'égard des orangistes du Haut-Canada. Plusieurs résolutions ont été adoptées dans ce sens. Ayant déjà parlé de l'orangisme, nous nous proposons de faire bientôt quelques remarques au sujet des délibérations de l'assemblée de Toronto. Les orangistes ne perdront rien avec nous pour attendre.

—Nous avons éprouvé un grand plaisir, lundi soir, en assistant à la soirée donnée par cette charmante petite fée naïve qu'on appelle Mlle. Dollie Dutton, qui n'est âgée que de 9 ans et dont la taille est de 26 pouces. Elle est beaucoup plus petite que Tom-Pouce. Il y avait foule et le public paraissait émerveillé, comme nous l'étions nous-même. Nous conseillons à ceux qui n'ont pas été rendre visite à Mlle Dutton et à son amie Sarah Belton, d'y aller au plus vite. Ils ne regretteront ni leur temps ni leur argent.

Chevaux du Prince de Galles. — Les chevaux employés par Son Altesse Royale le Prince de Galles et sa suite en Canada (fournis par M. Kirby, de Québec) ont été vendus lundi 1er octobre à New-York par encan.

Lady Franklin, jument brune menée par le prince a été adjugée à M. Cunard, pour \$625. *Fanny Whitton*, un cheval de guerre, mené par le prince, a été vendu au capt. Trehair, pour \$750.

La Belle menée par le commodore Seymour a rapporté \$200.

Quatre autres chevaux dont ont ne connaît pas les noms, ont été vendus à vente privée pour \$650, \$150, \$550 et \$400.

Grey Eagle, a rapporté \$240; *Pilot* \$276 *Le Duc* \$225; *Comtesse* \$300; et huit autres de \$110 à \$325, le dernier prix ayant été donné pour une paire de chevaux de carrosses *Bob Logic* et *Dick Dougherty*.

Les prix ont été considérés bons.

ECHOS PARISIENS.

EXCURSION DANS LES PETITES AFFICHES.

"—Une demoiselle de dix-neuf ans et de 10 000 francs de dot, désire un garçon de 23 à 30 ans, ayant même apport et même moralité S'adresser, poste restante, aux initiales A. C. M."

Commentons.

Entre la moralité d'un garçon et la moralité d'une jeune fille, il y a place pour bien de immoralités... féminines.— Pour être complet, l'avis devrait mentionner si la moralité du garçon doit être celle qui convient à une jeune fille, ou dire franchement si la moralité de la demoiselle ne s'élève pas au-dessus de celle qui convient à un garçon.

Près du cimetière Montmartre, on lit au-dessus de la porte d'un marchand de vins traiteur cette funèbre enseigne :

AU RENDEZ-VOUS DE LA DOULEUR

Entournements, fêtes et anniversaires
NON VIS A 12 SOUS.

REPAS DE CORPS.

De corps !... pourquoi pas de cadavres ?

Un lion.—Qu'est-ce que vous m'apportez là ?

Le garçon.—Des pieds de mouton à la potlote.

Le lion.—Comment !... je vous demande une corvée de mouton, et vous m'apportez des pieds... vous avez donc perdu la tête ?

Un professeur du lycée Charlemagne embarrassé un élève en lui demandant quel est le fils de la mère Caspienne... (mat caspienne).

VARIETES.

FEU DUPONCHEL !

Vers 1835 et 1836, des cabriolets restés inconnus avaient couvert les murs de Paris, de la France et même de l'étranger, de cette légende cabalistique : *Crédeville voleur*.

Cinq ans, non des peuples, mais bien des hommes de science, de lettres, d'état, du barreau et du monde, renouvelèrent la charge et prirent un autre nom pour plastron. Leur victime fut M. Duponchel. Partout où surgissait un mur, on vit apparaître, comme au festin de Balthazar, cette inscription tumulaire : *Feu Duponchel !* Il y avait des *feu Duponchel* écrits avec des lettres énormes, jaunes, blanches, rouges, jusqu'au sommet des édifices les plus élevés. *Crédeville voleur* avait baissé pavillon devant *feu Duponchel*.

Les cinq amis ne s'étaient juré aucun silence : ils ne faisaient aucun mystère de leurs exploits nocturnes, et cependant le nom de chacun d'eux n'a jamais été bien connu. Trois sur cinq sont morts, emportant malgré eux leur secret avec eux ; des deux survivants, l'un s'est aujourd'hui dans les lettres et dans l'Etat une position élevée.

Premier tableau.—Un salon, une grande table au milieu. Sur cette table une masse énorme de billets de faire part bordés de noir, et alentour le conseil des cinq ; les uns sont occupés à plier des lettres, les autres à les cacheter ou à écrire les adresses.

Deuxième tableau.—La cour de l'Opéra, rue Grange Batelière. Des employés des pompes funèbres tendent la grande porte et dressent un catafalque. La besogne terminée, ils entrent dans la cour et se trouvent face à face avec un monsieur, moitié homme, moitié lorgnon, qui sortait précipitamment — monsieur, lui dit l'un d'eux, voudriez-vous nous dire où nous pourrions trouver le corps ?

— Quel corps ?

— Le corps de M. Duponchel, parbleu !

— Le corps de M. Duponchel ! s'écrie le monsieur stupéfait.

— Oui, du défunt.

— Je suis défunt ?

— Vous non, mais M. Duponchel.

— Mais Duponchel, c'est moi.

— Vous ?

— Moi !

— M. Duponchel, directeur de l'Opéra ?

— Lui-même.

— Alors, si vous êtes M. Duponchel, mon devoir est de vous enterrer.

— M'enterrer ! un instant, mon cher...

L'affaire s'échauffait, les croque-morts prenaient la mouche. M. Duponchel riait comme un fou de ce qu'il croyait un *qui pro quo*, quand il se vit abordé par plusieurs invités qui arrivaient *tout de noir habillés* et porteurs de figures de circonstance. A son aspect, c'est un cri unanime, cri d'étonnement et de stupeur.

— Quoi ! c'est vous, mon cher Duponchel ! vous n'êtes donc pas mort ? s'écrie Vatel, le futur directeur du Théâtre Italien, pour le moment ami du régime défunt.

— Tu quoque, ô Vatel !

— Si vous n'êtes pas mort, que signifie cette lettre de faire part que j'ai reçue hier ?

Les assistants en chœur : — voici nos lettres ! voici nos lettres !

Pendant cette explication, la cour s'était peu à peu remplie de gens qui venaient pieusement rendre les derniers devoirs au directeur de l'Opéra. On finit pourtant par comprendre qu'il devait y avoir là-dessous une plaisanterie un peu corsée et que le mieux était d'en rire. M. Duponchel n'avait pas attendu jusque là pour s'en amuser. Il passa en revue tout le personnel de ses obsèques, qui ne s'attendaient guère à le trouver si souriant et si gai ; il donna cent, deux cents, cinq cents poignées de main ; et cette journée, qui semblait devoir se passer au Père-Lachaise, se termina par un excellent dîner où M. Duponchel prouva qu'il n'avait nul besoin de se faire enterrer, pas même sous la table. Il n'y eut qu'un mécontent, un seul, M. Maillot, le bonnetier de l'Opéra, mortel ennemi qui a donné son nom aux *inexpressibles* que portent les danseuses ; M. Maillot se retira de fort mauvaise humeur, se plaignant d'avoir été dérangé pour rien. A partir de ce jour là, M. Duponchel perdit l'estime de M. Maillot ; il eut tort, sans doute, de ne pas donner satisfaction à cet homme vénérable, ce qui fut cause que le rancunier Maillot jura, à partir de ce jour, qu'il ne mettrait de sa vie les pieds qu'à un seul enterrement, le sien, et le brave homme a tenu parole plus tôt qu'il ne l'eût supposé.

— J'ai perdu ma journée, disait-il avec aigreur à M. Duponchel, en parodiant sans le savoir le mot de Titus.

— Mais j'ai gagné la miègne, répondait M. Duponchel.

Restaient les croque-morts, qui partageaient la mauvaise humeur de M. Maillot ; ils avaient bien plus réellement encore perdu leur journée. Jaloux de conserver l'incognito, les auteurs de la mystification avaient en la précaution de solder le compte d'avance, mais ils n'avaient pas pensé à la *Buona mano* des croque-morts, comme disent les Italiens. Un croque-mort qui se croit frustré ira jusqu'aux enfers réclamer son pourboire. Ceux-ci n'avaient qu'un étage à monter, et ils se trouvèrent en présence de M. Duponchel.

— Ah ça ? dit-il à la vue de ces enterreurs quand même, finirez-vous par me lâcher ?

— Hélas ! monsieur, il le faut bien, répondit l'orateur de la troupe ; mais nous voudrions faire observer à monsieur, que nous avons été refaits.

— Et que voulez-vous que j'y fasse ?

— Ayez égard, monsieur, à notre fâcheuse position de frères de famille !

— Un mort de plus ou de moins, ce n'est point une affaire.

— Ce n'est pas pour le mort, monsieur, mais le pourboire ?

— Le pourboire !... que le diable vous emporte !

— Oh ! monsieur, soyez humain, ce sont nos petits bénéfices, nous ne vivons que de...

— La mort des autres... je ne suis pas mort, je ne dois rien.

— Vous nous reviendrez tôt ou tard, monsieur, personne ne nous échappe. Soyez bon pour nous de votre vivant, nous vous le rendrons plus tard.

— Il faut donc payer d'avance ? Allons soit, j'y consens pour la rareté du fait...

Voyons, quel est le tarif ? Vous comprenez que je n'ai guère l'habitude... on ne va pas tous les jours à son enterrement.

— Cela varie, monsieur ; cela dépend de la générosité des vivants et de la qualité du mort.

— Combien êtes-vous ?

— Quatre.

— Monsieur le double croque-mort, voici trente francs, allez-vous griser à... ma santé, et surtout... ne revrenez pas... de sitôt.

La mystification eut pour M. Duponchel les suites les plus heureuses. Pendant quelques jours on ne parla que de lui, de ses débats avec les croque-morts, de l'esprit, de l'apropos qu'il avait montrés dans ces deux rencontres ; toute une semaine il occupa le tapis de la grande ville, et cette *lionnerie* ne contribua pas à rendre la salle de l'Opéra déserte. La mystification lui rendit en outre un service plus important et plus durable. Quelques journaux plus ou moins influents lui avaient déclaré, et lui faisaient une rude guerre. *On doit la vérité aux morts*, dit-on ; en tous cas, c'est une dette que les débiteurs acquittent mal, car j'ai toujours vu les morts accablés d'éloges, même par leurs propres ennemis, éloges qui ne faisaient pas l'éloge de ceux qui les produisaient en ce moment suprême et qui avaient attendu la mort pour les prodigier. Enfin, on doit la vérité aux morts, c'est convenu.

M. Duponchel profita de son vivant de bénéfices attachés à la profession de mort. Le matin de son enterrement, chaque journal ennemi contenait sur *feu Duponchel* une longue *tartine* de regrets motivés qui vengeait et réhabilitait Duponchel vivant. Devant cette mort si subite, si impévue, terrible, toutes les rancunes s'éteignirent, changèrent en sympathies, et M. Duponchel eut les honneurs d'un panégyrique universel.

NAISSANCE.

En cette ville, le 8 courant, la Dame de I. H. Senécal, écrivain, avocat, une fille.

MARIAGE.

En cette ville, le 8 courant, par Messieurs Prevost, M. Antoine-Alexandre Troitier, Delle Marie-Elmire-Lumina Labrauche, tous deux de cette ville.

UNION CANADIENNE.

SOCIÉTÉ MUSICALE DE LA VILLE DE MONTREAL.

PROMENADES-CONCERTS.

DIRECTEUR..... A. VAILLANT.

PREMIER GRAND CONCERT & BAL

A LA SALLE DE MUSIQUE DE NORDHEIMER,

Mercredi, 17 Octobre

Le Concert commencera à 8 heures.
Le Bal do a 10h.
On peut se procurer des billets chez M. Herbert, 171 rue Notre-Dame.
BILLETS, 50 CENTS.
10 oct.



DOLLIE DUTTON, the Little Fairy, standing on her father's hand.

DOLLIE DUTTON.

LA PETITE NYMPHE
dans la main de son père.

Levers de la PETITE NYMPHE.

Mlle Dollie Button,

La plus belle fille de son âge qu'il y ait au monde à 12 ans; taille de 26 pouces, elle ne prend que quinze livres.

GENIE-DES-ENFANTS PLUS EXTRAORDINAIRE QU'UN GÉNÉRAL TOM THUMB.

Au lieu de la direction des Soirées le directeur sera remplacé par les dames de la célèbre petite

MAD. MARGARET SARAH BELTON.

MAD. MARGARET BELTON EST AGÉE de dix-huit ans et est beaucoup plus petite que son père et Tom Thumb; elle possède une belle voix et est douée d'une excellente voix. Elle mesure trente-cinq pouces de haut et pèse trente-trois livres.

PROGRAMME :

1. Discours d'ouverture, par le Dr. J. H. Lillie.
2. Chanson par Miss Sarah Belton.
3. Dollie en compagnie avec d'autres enfants.
4. Chanson par la petite Dollie.
5. Dollie comparée avec une enfant de son âge.

6. Dollie proménée par toute la salle dans un pot à fleurs.
7. Dialogue—sur les douceurs de l'hyménée, entre Mlle Belton et Monsieur J. H. Lillie.
8. La petite Dollie fait à pied le tour de la salle.
9. La petite Dollie, debout dans la main du Dr. Lillie, est proménée dans toutes les parties de la salle.
10. La petite Dollie invite un jeune homme de son âge à venir s'asseoir avec elle sur un sofa en miniature placé sur le théâtre.
11. Chanson par Mlle Belton.
12. Dollie se tient debout sur la main de son père, toute horizontalement.
13. Mlle Belton fait une promenade dans les rues de la bâtisse.
14. La petite Dollie chante "I am Sixty-two." (j'ai soixante-deux ans.) dans le costume d'une vieille Dame.

Elle tiendra ses LEVERS à MONTREAL dans LA **SALLE DE MUSIQUE**

NORDHEIMER, SAMEDI, 6 Octobre courant, A TROIS HEURES P. M. ET LE SOIR A SEPT HEURES.

— AINSI QUE —
Les Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi,
8, 9, 10, 11, 12 et 13 Octobre à 3 heures p. m. et à 7 heures du soir, chaque jour.
Admission : 25 cents ; pour les enfants, 10 cts.
J. H. LILLIE, Agent,
AUB ST NORTON, Directeur

HOTEL ST. LOUIS,
TENU PAR **MAGLOIRE LONGPRÉ,**
57, Rue Notre-Dame.

Les étrangers trouveront à l'Hôtel St. Louis tout le confort désirable d'un hôtel bien tenu. Liqueurs choisies ; dîner à toute heure.—Bonne cuisine.
19 sept. 3m

H. L. JACOT, AGENT,
HOTEL RICHELIEU
Rue St. Vincent, Montreal.

Horlogerie, Bijouterie, Réparation de Pendules et de Montres de tous genres à prix modérés.

HARMONIUMS.
Les Soussignés ayant reçu ordre de clore la consignation qui leur a été faite, offrent en vente au **PRIX COÛTANT** deux magnifiques **HARMONIUMS** de qualité supérieure garantis.
J. B. ROLLAND ET FILS.
19 sept.

A LOUER,
Une magnifique chambre meublée pour un ou deux messieurs, située à cinq minutes de marche du Bureau de Poste et près du Palais de Justice. Prix modéré.
S'adresser à ce bureau.
19 sept.

MAISON CANADIENNE. TURGEON, MONAT & CIE.

111
PORTANT LE NOM MAISON CANADIENNE.
PAVILLON TRICOLORE
COTÉ OUEST DE LA **RUE NOTRE-DAME,**
Deuxième porte du Palais de Justice.

LES Soussignés annoncent avec plaisir à leurs nombreuses pratiques, tant de la campagne que de la ville, qu'ils continuent à tenir un très-grand assortiment de **MARCHANDISES SÈCHES.**
Les derniers steamers leur ont apporté un assortiment des plus belles étoffes pour Dames, et ils recevront par cinq ou six jours de la ligne canadienne, des Patrons de Robes des plus nouveaux et des derniers goût.
L'ancienneté de leur maison et les efforts qu'elle fait pour rencontrer au goût du patronage public, lui en assurent la continuation, et ils espèrent, comme par le passé, fournir à leurs pratiques tout ce que l'on peut trouver dans leur ligne de commerce.

— TEL QUE —
Manteaux d'Été en drap de toutes couleurs
Mantilles et Poikas en soie
Chapeaux pour Dames, de paille, tescan, soie et autres de derniers goûts.
Toutes commandes dans les articles de modes ci-haut mentionnés, seront exécutées sous le plus court délai et à des prix très-réduits.
— AUSSI —
Des Hardes Faites pour hommes, de toutes descriptions et des plus complètes.
Toutes Marchandises en chiffres et un seul prix.
TURGEON, MONAT ET CIE.
7 sept.

DEMEUNAGEMENT. TURGEON & MONAT

PRENNENT la liberté d'annoncer à leurs pratiques et au public en général, qu'ils ont **TRANSPORTÉ**, au **PREMIER MAI** dernier, **LEUR MAGASIN**, au No. 120 RUE SAINT PAUL, ci-devant occupé par M. Jérôme Grenier et qu'ils continueront d'y tenir un assortiment des plus complets en **Marchandises Sèches.**

— AUSSI —
En hardes faites dans les derniers goûts, avec des Etoffes les plus nouvelles.
Ils y tiendront, comme par le passé, un assortiment très-étendu de toutes espèces de Pelleteries, Casques de Loutré, Mouton de Perse et de Sealskin, ainsi qu'un grand assortiment de Manchous, Victorines, ou Vison, Loutré et Ramusqué.
TURGEON & MONAT.

5 sept.
RITCHOT & POITRAS,
TAILLEURS,
No. 69, RUE NOTRE-DAME,
Vis-à-vis la petite rue Claude,
MONTREAL.

Se chargeront d'exécuter toute espèce de commandes sous le plus court délai dans le dernier goût et à des prix très-modérés.
15 sept.